

Avis aux étudiants du semestre S10

« Dépôt définitif des PFE »

Il est porté à votre connaissance que le dépôt définitif des PFE doit impérativement être effectué du 29 juin au 03 juillet 2026. Le dossier doit inclure les documents suivants :

- Une copie du rapport du PFE
- La page de garde du PFE signée par l'encadrant principal.
- Une version électronique du PFE dans un CD/USB comportant le nom, prénom, numéro apogée et la filière.
- La fiche d'autorisation de dépôt définitif du PFE.

